



VIA PRÉVENTION

TRANSPORT ET ENTREPOSAGE
DE SANTÉ ET SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

LA ROUTE DES MEMBRES

La route des membres est une initiative de Via Prévention pour accroître la collaboration entre l'association et ses membres. Pour conseiller d'avantages d'entreprises, accompagner d'avantage de gestionnaires responsables de santé-sécurité du travail. Les conseillers de Via Prévention s'engagent sur la route des membres pour les aider à accomplir leur mission de prévention.



Profitez de nos services. Vous êtes membre.

Vous bénéficiez, sans frais, de tous les services de conseil et d'assistance technique et de recherche fournis par votre conseiller en prévention expert en transport et entreposage. De plus, vous profitez de tarifs préférentiels pour la formation (environ un quart du tarif non membres et vous ne déboursez aucun frais pour le déplacement du formateur) et pour l'achat de documentation en version papier (plus de 50 % de réduction).

Votre mission prévenir les accidents

Notre mission vous faire réussir

Vous conformer aux lois et règlements

Par sa connaissance et son expérience, **Via Prévention vous accompagne dans vos obligations** de respecter les lois en vigueur qui touchent la santé-sécurité dans votre entreprise.

Maitrisez-vous la loi sur la santé-sécurité au travail?

Connaissez-vous toutes les obligations des exploitants de véhicules lourds?

Pouvez-vous nommer les normes qui vous touchent?

Gérer les risques

Connaissez-vous les risques que courent, tous les jours, vos collègues et employés?

Comment pourraient-ils se blesser au travail?

Quoi faire pour que tout le monde évite un accident?

Votre conseiller peut vous aider à déceler les risques susceptibles de causer des accidents dans votre entreprise. Par exemple : chutes, maux de dos, accidents de la route... **Son rôle est de vous indiquer comment tenter d'éliminer ces risques à la source** et de les gérer pour qu'ils ne blessent personne.

Former vos travailleurs en SST

Quelles formations sont les plus pertinentes pour éviter des accidents chez vous?

À quelle fréquence? Qui doit les suivre?

Ont-ils besoin d'une formation personnalisée?

Comment trouver le bon formateur pour vous?

Un conseiller Via Prévention détermine vos besoins de formation, liste les cours appropriés en fonction des tâches de travail. **C'est aussi un formateur** qui peut diffuser lui-même les cours que vos travailleurs devraient suivre.

S'assurer des résultats

Comment faites-vous pour vous assurer que vos actions en prévention entraînent des résultats concrets?

Les conseils sont-ils suivis?

Observez-vous des changements de comportement chez les travailleurs?

Est-ce qu'ils favorisent des façons de travailler plus sécuritaires?

Votre conseiller s'assoit avec vous pour développer les méthodes de suivi les plus pratiques pour vous. Il peut, par exemple, vous aider à créer et à animer un comité de santé-sécurité du travail.

